

Communiqué de presse
4 juillet 2019

Assemblée Générale 2019 du SNIAA : « progresser ensemble dans le respect de toutes les entreprises »

Les adhérents du SNIAA se sont réunis le 27 juin pour leur Assemblée Générale annuelle, l'occasion de dévoiler les projets de l'année 2019-2020. Les enjeux réglementaires, politiques et de réputation n'ont pas manqué en 2018 et ne manqueront pas en 2019.

• 2018 : une nouvelle année riche pour la filière

Eric ANGELINI, Président du SNIAA, souligne « *le SNIAA et ses adhérents peuvent être fiers de ce qu'ils accomplissent chaque année* ». 2018 a en effet vu l'achèvement de nombreux chantiers, avec la **publication de guides et positions** pour accompagner les adhérents dans l'application de la réglementation relative aux arômes.



En outre, 2018 a permis de poursuivre la démystification des arômes avec la **Journée Arômes** de novembre et les nombreuses infographies publiées pour expliquer ce que sont les arômes.

L'arrivée de deux nouveaux adhérents montre également l'intérêt du travail syndical pour les entreprises de la filière et leur souhait de progresser collectivement.

• Et 2019 dans tout ça ?

L'année 2019 est déjà bien entamée avec de nombreux projets pour toujours mieux accompagner et valoriser la filière :

- > la réalisation d'une vidéo sur le processus de création d'un arôme,
- > de l'accompagnement réglementaire avec notamment la publication de nouveaux Guides et Focus, une mise à jour des Guide Hygiène et Lignes Directrices Vanille,
- > la mise en place du projet P3A (Partenariat Analyse Authenticité Arômes) avec différents laboratoires (cf. notre **communiqué de presse** du 16 janvier 2019),
- > et bien d'autres projets que nous dévoilerons sur notre **site internet**.



- **L'arrivée d'une nouvelle PME au sein du Bureau Directeur**

L'Assemblée Générale a également vu le renouvellement du Bureau Directeur, instance de direction du SNIAA avec l'arrivée d'une nouvelle entreprise, **JEAN NIEL**, qui rejoint les 11 autres élus. Marie-Christine VOYNNET, Directrice Division Arômes chez JEAN NIEL, souligne « *Nous sommes vraiment très heureux de rejoindre le Bureau Directeur et vous remercions d'avoir fait une place à notre compagnie le jour de ses 240 ans !* ».

Fait à souligner, l'arrivée de Mme VOYNNET amène la quasi-parité au sein du Bureau Directeur avec 40% de femmes, à l'image d'une répartition femmes-hommes à l'équilibre au sein des entreprises du secteur.

- Plus d'informations sur notre [site internet](#) ou notre page [in](#)
- Relations Presse : Cécile Pinel, cecile.pinel@sniaa.org, 01 46 53 10 10

Le SNIAA, Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires, fédère et représente 95% des entreprises de l'aromatique alimentaire français, soit aujourd'hui une soixantaine d'entreprises, dont 90% sont des PME. Le SNIAA est reconnu et respecté comme partenaire indispensable de l'aromatique et de la filière alimentaire France et Europe.
www.sniaa.org